



BILAN DES RETOMBÉES 2023-2024

DE L'AGENCE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES (AGIR) ET DES
CORPORATIONS LOCALES MEMBRES



Le présent document a été élaboré par l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR), à partir des données recueillies auprès des corporations forestières locales de la MRC de Maria-Chapdelaine pour l'année 2023-2024. Il a pour objectif d'informer les partenaires d'AGIR et le public sur les retombées socio-économiques liées à la saine gestion forestière dans le milieu.

Pour plus d'informations :

M. Michel Bouchard

Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)

1013, rue du Centre sportif

Normandin (Qc) G8M 4L7

Tél. : 581 719-1212 poste 221

Fax : 581 719-1217

Courriel : mbouchard@groupeagir.com

SOMMAIRE

Mot du président d'AGIR	1
Mot du directeur général d'AGIR	2
Conseil d'administration d'AGIR	3
Présentation d'AGIR	4
Faits saillants 2023-2024	6
Corporations forestières locales et projets soutenus	9

MOT DU PRÉSIDENT D'AGIR

L'année 2023-24, a permis à une 13^e corporation de joindre notre organisation, soit le Comité de développement économique d'Albanel, et ainsi d'avoir une représentation et un impact financier dans toutes les municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Nous continuons notre mission par différents créneaux de travaux, et en remettant des sommes significatives dans notre milieu, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce document.

Des défis importants s'annoncent pour les années à venir. Nous pensons pouvoir relever ces défis en se basant sur notre planification stratégique élaborée et mise à jour depuis quelques années.

Merci à notre personnel qui continue de faire une différence dans la réussite de notre organisation. Leur professionnalisme et la rigueur qu'ils imposent, nous permettent de demeurer l'organisme crédible que nous sommes depuis déjà plusieurs années auprès de nos partenaires.

Merci à ces partenaires de l'industrie et du milieu, qui croient en notre mission et au rôle qu'AGIR joue dans notre société.

Marc Laprise

Président de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AGIR

L'année 2023-24 a été une année difficile pour l'industrie forestière. Dans ce contexte, AGIR garde l'objectif de demeurer un acteur clé dans le domaine. Nous sommes persuadés que nos efforts en innovation et en diversification nous rendrons moins vulnérable et plus indispensable dans le contexte actuel. L'année 2023 a également été marqué par une importante quantité de feux de forêts qui ont sévi partout dans la province. Nos activités forestières ont d'ailleurs été déplacées dans la récupération des bois affectés par les feux. Nous continuons de soutenir le développement socioéconomique des collectivités de la MRC de Maria-Chapdelaine, malgré le contexte de ralentissement économique qui a suivi la pandémie. Notre conseil d'administration a convenu, lors de notre AGA de 2023-24, de verser plus de 596 604 \$ dans son Fonds de soutien « AGIR pour le développement des communautés ». Cette somme est redistribuée aux membres afin d'accomplir nos missions et rayonner dans l'ensemble du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

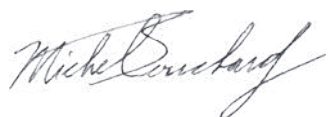
Encore une fois, nous sommes très fiers de vous présenter cette 6e édition de notre bilan pour l'exercice 2023. Ce bilan renferme autant les actions de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) que celles de nos corporations locales membres. Rappelons que l'objectif principal de ce bilan est de présenter annuellement nos retombées à nos partenaires, clients, employés, fournisseurs et à la population en général. Nos activités et retombées sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine sont très importantes, et nous sommes fiers de rayonner comme entreprise d'économie sociale dans toute la collectivité.

Il est aussi important de remercier nos partenaires de l'industrie forestière qui nous fournissent des opportunités d'affaires chaque année et qui nous font confiance, et ce, depuis plusieurs années. Ces précieux partenariats d'affaires, nous permettent d'accomplir nos missions, de soutenir de multiples projets structurants et d'engendrer d'importantes retombées. Il est primordial de souligner que la grande réussite d'AGIR relève de l'effort continu et concerté de chacune de ses parties prenantes : le conseil d'administration, l'équipe d'employés, les membres et nos fidèles partenaires.

En consultant ce rapport, vous serez à même de constater les résultats de l'engagement quotidien permettant la réalisation de cette mission au bénéfice de l'ensemble des citoyens et des citoyennes de notre milieu. Bonne lecture!

Michel Bouchard

Directeur général de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)



CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AGIR

M. Marc Laprise, président

M. Christian Bélanger, vice-président

M. Philippe Poirier, secrétaire-trésorier

M. Léon-Paul Darveau, administrateur

Mme Jeanine Caouette, administratrice

M. Pieter Wentholt, administrateur

M. Michael Audet, administrateur

**Mme Annie-Claude Larouche,
administratrice**

M. Rodrigue Cantin, administrateur

M. Daniel Tremblay, administrateur

M. Michel Lavoie, administrateur

M. Claude Kenty, administrateur

Mme Charlyne Simard, administratrice

Corporation des Jardins Forestiers Saint-Stanislas

Corporation d'Aménagement Forêt Normandin

Corporation de Développement des Ressources de
Sainte-Elisabeth-de-Proulx

Comité Forêt Environnement Saint-Thomas-Didyme

Association de développement Saint-Eugène

Association régionale de développement unifié

Comité de développement de Girardville

Corporation de développement économique et
communautaire de Saint-Augustin-de-Dalmas

Comité Forêt Habitée Saint-Edmond-les-Plaines

Corporation de Gestion Forestière de Notre-Dame-
de-Lorette

Corporation de soutien économique de Péribonka

Société de développement de Ste-Jeanne-d'Arc

Comité de développement économique d'Albanel



PRÉSENTATION D'AGIR

L'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) est une entreprise d'économie sociale spécialisée dans les domaines forestier, environnemental et faunique. Elle assure une expertise-conseil dans la gestion intégrée des ressources forestières et leur mise en valeur afin de favoriser une utilisation équitable des ressources naturelles.

Elle a vu le jour en 2000 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, suite au regroupement de corporations forestières locales, afin de se doter de services professionnels communs. Elle est aujourd'hui composée d'une équipe de professionnels formés et expérimentés.

Il s'agit d'un modèle d'affaires innovant qui vise à rehausser la connaissance et l'expertise dans le domaine de la gestion des ressources forestières en collaboration avec ses partenaires. Grâce à son expérience accumulée et à ses pratiques innovantes, elle constitue un pôle d'expertise reconnu en matière de gestion intégrée des ressources au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mission. Fournir, à nos membres et clients, une expertise professionnelle, technique et spécialisée, principalement dans les domaines de la foresterie, de la biologie, de l'environnement, de l'agroenvironnement, du récréotourisme et de la foresterie urbaine. Notre équipe multidisciplinaire œuvre dans la gestion et la réalisation de projets, visant à maximiser les retours financiers pour nos membres tout en favorisant les retombées économiques, sociales, environnementales, au sein de nos communautés locales. Les principes de la gestion intégrée des ressources et du développement durable guident l'ensemble de nos activités, dans une saine utilisation des ressources naturelles situées à proximité des collectivités.

Vision. Être reconnue pour notre expertise multidisciplinaire, la qualité de nos services, notre approche et la satisfaction de nos clients, dans la réalisation de projets conformes aux meilleures pratiques de nos domaines d'expertise.

Valeurs. Les valeurs organisationnelles privilégiées par AGIR constituent des points de repère essentiels et des instruments clés de mobilisation. De plus, les valeurs visent à fournir des points de repère pour les décisions et les comportements de tous au sein de l'organisation. Elles font référence à des comportements souhaitables. Les valeurs d'AGIR sont les suivantes : l'efficacité, la rigueur, le respect, l'innovation et la confiance.

SERVICES d'AGIR

Opérations et aménagement forestiers

- Planification et aménagement du territoire forestier
- Planification et gestion intégrée des opérations forestières
- Cartographie, géomatique et inventaire forestier multiresources



Agroforesterie / Agroenvironnement

- Études, cartographies et géomatique
- Plans d'aménagements agroforestiers
- Aménagements durables intégrant arbres et arbustes
- Soutien à la mise en valeur des produits forestiers non ligneux



Gestion environnementale et biodiversité

- Études écologiques et environnementales
- Identification et caractérisation des milieux humides et hydriques
- Aménagements fauniques et biodiversité
- Coordination de systèmes de certification environnementale
- Valorisation de la biomasse



Aménagement récréotouristique

- Caractérisation, évaluation et cartographie de projets
- Entretien de sentiers récréatifs (pédestre, quad, motoneige, vélo, etc.)
- Entretien de petites traverses de cours d'eau (ponceau)
- Aménagement et entretien d'infrastructures récréatives (table, passerelle, quai, etc.)
- Implantation de signalisation



Foresterie urbaine

- Planification et mise en œuvre de plans de végétalisation
- Planification pour l'implantation, l'entretien et la conservation d'arbres
- Cartographie et inventaires géoréférencés
- Service conseil en foresterie urbaine



FAITS SAILLANTS 2023-2024

- Domtar a honoré 8 contrats d'opérations forestières historiques avec nos corporations locales membres;
- AGIR travaille activement :
 - sur différents projets à caractère faunique en collaboration avec le Comité de bassin de la rivière Ticouapé;
 - au développement de l'organisme Développement Collectif Maria-Chapdelaine (DCMC) et à l'atteinte de sa mission;
- Nos corporations locales membres rayonnent dans leurs communautés en supportant plusieurs projets;
- AGIR injecte dans son Fonds de soutien « AGIR pour le développement des communautés » un montant de 596 604 \$;
- Les activités d'AGIR et ses membres génèrent plus de 50 emplois directs dans une douzaine de petites entreprises locales;
- AGIR offre des services techniques et professionnels à plusieurs entreprises, communautés, municipalités, MRC et organismes, et ce, dans différents domaines d'activités;
- Plus de 90 bénévoles sont impliqués dans les conseils d'administration des corporations locales et d'AGIR;
- AGIR a fait pour une troisième année consécutive un don important de 10 000 \$ à la Fondation Centre Maria-Chapdelaine;
- AGIR et ses membres ont contribué pour un montant de 9 016 \$ au projet d'amélioration du rang Ste-Anne à Notre-Dame-de-Lorette. Pour ce même projet, Domtar a contribué pour un montant de 73 498 \$ et la Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette pour un montant de 27 048 \$. Donc, au total 109 562 \$ investis dans ce projet;



FAITS SAILLANTS 2023-2024 suite)



- AGIR a reçu une délégation de 30 étudiants de la Canadian American Regional Meeting qui est un événement en lien avec la branche locale de l'Université Laval pour la International Forestry Student Association (IFSA);
- AGIR compte maintenant 13 membres.

480 294 \$

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU PAR AGIR ET SES
CORPORATIONS FORESTIÈRES LOCALES MEMBRES EN 2023-2024

119 562 \$

MONTANT SUPPLÉMENTAIRE INVESTI DANS LE MILIEU PAR AGIR,
SES CORPORATIONS LOCALES MEMBRES ET SES PARTENAIRES
POUR DES PROJETS SPÉCIAUX EN 2023-2024

MONTANT TOTAL INVESTI :

599 856 \$

66

NOMBRE DE PROJETS LOCAUX
SOUTENUS DANS LA MRC DE
MARIA-CHAPDELAINE GRÂCE
AU MONTANT INVESTI PAR
AGIR ET LES CORPORATIONS
FORESTIÈRES LOCALES EN
2023-2024



ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-EUGÈNE (ADS)

L'Association de développement de Saint-Eugène (ADS) est une association qui a vu le jour à Saint-Eugène le 1er mai 1992, suite à un forum sur : « L'avenir de notre milieu ».

Les bénévoles travaillent en collaboration avec les élus municipaux à l'élaboration de projets en tenant compte des aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux du milieu.

Les actions menées reposent sur la participation des citoyens de la municipalité animés d'un même désir de trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes de leur communauté.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 23 236 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Balançoire pour le parc
- 100e anniversaire de la municipalité
- Aménagement à venir d'une piste de pumptrack
- Aménagement à venir d'une aire de camping



ASSOCIATION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT UNIFIÉ (ARDU)

L'Association Régionale de Développement Unifié (ARDU) est un organisme sans but lucratif qui, à partir des profits tirés des opérations forestières rendues possibles grâce à un partenariat avec l'industrie forestière, s'investit dans son milieu avec l'organisme Ho-Prochain. Ce dernier est donc le bras actif d'ARDU quand il est question d'aider les gens plus démunis.

Le but d'ARDU est de démontrer que l'exploitation des ressources naturelles peut favoriser la redistribution des richesses sur l'ensemble du territoire local dans un contexte de développement durable, et que grâce aux partenariats possibles avec les grandes industries, il est possible de poser des gestes qui font une réelle différence.

EN 2023-2024

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 1

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 4

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 123 585 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Aide alimentaire pour les personnes les plus démunies
- Ho-Prochain
- Maison pour itinérants



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE GIRARDVILLE (CDG)

Le Comité de développement de Girardville (CDG) est un organisme sans but lucratif fondé en 2001 dans le but de créer des emplois dans la municipalité de Girardville, ainsi que de mettre en valeur les ressources de la forêt dans le respect des autres richesses et selon le principe de la gestion intégrée.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 4

NOMBRE D'EMPLOIS : 1

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 15 507 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Passerelle pour la classe nature
- Maison du Père-Noël
- Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif
- Retraite en Or
- Projet de revitalisation
- Activité intergénérationnelle
- Les Lundis animés



COMITÉ FORÊT ENVIRONNEMENT SAINT-THOMAS-DIDYME (CFESTD)

Le Comité Forêt Environnement Saint-Thomas-Didyme est un organisme sans but lucratif fondé en 1991.

Il a pour objectif de générer des revenus et de les redistribuer aux organismes municipaux en aménageant la forêt de proximité selon le principe de gestion intégrée des ressources.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 36 859 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Coupes d'arbres au cimetière
- Feuillet paroissial
- Revitalisation du Lac Trottier
- Embellissement
- Aménagement de la bibliothèque
- Patinoire
- Activités touristiques hivernales
- Étude d'assainissement de l'eau
- Résidence Les Blés d'Or
- Carnaval de Saint-Thomas-Didyme



COMITÉ FORÊT HABITÉE SAINT-EDMOND-LES-PLAINES (CFHSE)

Le Comité Forêt Habitée Saint-Edmond-les-Plaines (CFHSE) est un organisme à but non lucratif, fondé dans le but de soutenir les organismes et les projets dans la municipalité, et d'aménager la forêt dans le respect des autres ressources selon le principe de la gestion intégrée des ressources.

Il y réalise des travaux d'aménagement intégré visant le territoire forestier de la municipalité, grâce à la participation de différents partenaires et organismes. Son territoire d'appartenance est situé en forêt publique, à l'intérieur des limites municipales de Saint-Edmond-les-Plaines.

Depuis 1994, il a le mandat de protéger et d'aménager les ressources du secteur.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 37 149 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Comité d'embellissement
- Héritage Agricole Lac-Saint-Jean
- Carnaval de Saint-Edmond-les-Plaines
- École Jean XXIII-Saint-Lucien
- Loisirs Sports & Famille
- Camping municipal

Corporation d'Aménagement Forêt Normandin



Corporation
d'Aménagement
Forêt Normandin

DATE : _____

PAYER À
L'ORDRE DE : ÉCOLE STE-MARIE

HUIT MILLE

.00
DOLLARS \$ 8 000.⁰⁰

CORPORATION D'AMÉNAGEMENT FORÊT NORMANDIN (CAFN)

La Corporation d'Aménagement Forêt Normandin (CAFN) est un organisme sans but lucratif, fondé en 1995 dans le but de créer des emplois dans la municipalité et d'aménager la forêt dans le respect des autres ressources selon le principe de la gestion intégrée des ressources. Plus spécifiquement, ses objectifs sont :

- Mettre en valeur et gérer de façon intégrée le territoire forestier de Normandin;
- Contribuer au développement local du milieu et favoriser la création d'emplois;
- Sensibiliser la population aux nouvelles méthodes d'aménagement agroforestier;
- Former des travailleurs du milieu forestier aux nouvelles techniques et méthodes sylvicoles;
- Créer un environnement favorable à la recherche et au développement sur le bleuet sauvage, en culture conventionnelle et sous le concept Forêt-Bleuet, ainsi que sur l'ensemble des ressources du milieu;
- Implanter un modèle de forêt d'expérimentation régional axé sur le développement durable en nordicité.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

NOMBRE D'EMPLOIS : 5

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 63 225 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Compétition de patinage (CPA Étoiles sur Glace)
- Conférence de Jean-Marie Lapointe (O'Partage)
- Don à la Croix-Rouge
- Agrandissement du Centre Plein Vie
- Jardins hydroponiques (École Ste-Marie)
- Jeux de société (École Ste-Marie)
- Rénovation (Maison des Jeunes)
- Journée de la Famille (Parensemble)
- Journée de la Famille (Grands Jardins)
- Nouveaux instruments (Orchestre à vent)
- Activités du Corps Cadet 1497
- Équipements (Quilles et Loisirs)
- Costumes (Club de Cheerleading)
- Entretien de la bleuetière



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE SAINTE-ÉLISABETH-DE-PROULX

La corporation de développement des ressources de Sainte-Élisabeth-de-Proulx est un organisme à but non-lucratif, formé par la population du secteur qui a décidé de se prendre en main, suite à la fermeture de la scierie Gaston Morin.

Elle a pour mission de travailler au développement durable dans les forêts habitées, au développement de la gestion intégrée des ressources, à la formation de la main-d'œuvre locale, au développement d'expertise, à la recherche de nouveaux créneaux et finalement au développement économique local.

Elle travaille aussi au développement de son territoire forestier d'appartenance : la forêt publique à proximité de la communauté. En effet, l'histoire et le développement de la communauté de Sainte-Élisabeth-de-Proulx sont directement liés à la forêt qui l'entoure.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 56 546 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Renovations de la bibliothèque
- Amélioration de la clôture du Lac Noir
- Soutien à l'Église
- Comité des Citoyens



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DALMAS (CDEC)

Tout a commencé en 1984 par la création de la Société d'initiatives et Développement de Dalmas (SIDD) pour ensuite se transformer en 2017 en la Corporation de Développement économique et communautaire de Saint-Augustin-de-Dalmas (CDEC).

Cette entité est indépendante de la Municipalité. Sa mission est de stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la collectivité tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie de la population dans une perspective de prospérité.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 30

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 23 236 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Véloroute
- Construction d'un espace bistro dans l'Église
- Achats de jeux divers
- Camp de jour
- Achat d'équipements pour le golf virtuel
- Embellissement



CORPORATION DE GESTION FORESTIÈRE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE (CGFNDL)

Notre-Dame-de-Lorette, localisée au nord du Lac-Saint-Jean, vit principalement de l'industrie liée à la forêt. Le territoire forestier de la municipalité est situé en forêt publique.

Au cours des années 1990, un organisme à but non lucratif, la Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette, fut fondé. Son principal objectif est de créer des emplois dans la municipalité et d'aménager la forêt dans le respect des autres ressources et selon le principe de la gestion intégrée.

La corporation accompagne la municipalité dans son positionnement au niveau de la passerelle du 49e, circuit quad et motoneige.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 28 050 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Amélioration du chemin du Rang Saint-Anne
- Festival du Bûcheron
- Fête de Noël



CORPORATION DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE DE PÉRIBONKA (COSEP)

La Corporation de soutien économique de Péribonka (COSEP) est un organisme sans but lucratif voué essentiellement au développement et aux opérations des attraits et infrastructures touristiques de la municipalité de Péribonka. Fondée en 1994, la corporation permet de créer et de consolider plusieurs emplois.

Depuis sa création, elle exploite avec grand succès un camping, une marina, un bistrot et une navette nautique. De plus, la COSEP s'occupe de créer et de maintenir en bon état plusieurs sentiers en forêt. L'organisme est aussi très présent dans la communauté en organisant chaque année des activités en lien avec le domaine sylvicole.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 8

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 23 236 \$

PROJET SOUTENU :

- Espace Jeunesse



CORPORATION DES JARDINS FORESTIERS DE SAINT-STANISLAS

La corporation des Jardins Forestiers de Saint-Stanislas est un organisme à but non lucratif fondé en 1994, qui a pour mandat d'aménager et de développer les ressources du territoire périphérique de la municipalité de Saint-Stanislas.

Cette orientation d'utiliser les ressources de la forêt pour aider le milieu est le résultat de rencontres des gens de la municipalité et de partenaires, afin de dynamiser et de diversifier l'économie de notre secteur.

L'objectif de la corporation est de dynamiser le milieu par le soutien de projets structurants.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 50 000 \$

PROJETS SOUTENUS :

- École de kayak
- Grange du Festival du Faisan
- Église
- Coop station-essence
- Festival
- Amélioration de chemins forestiers
- Changement de nom des rues



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE STE-JEANNE-D'ARC

La Société de développement de Ste-Jeanne-d'Arc a été constituée en 1980.

Sa mission est de promouvoir le développement social et économique du territoire en agissant comme promoteur de projets économiques et en animant le milieu de façon à exploiter son potentiel et à maximiser les retombées.

Elle agit également en tant que support technique et administratif auprès d'entreprises et d'organismes du milieu.

EN 2023-2024

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 26 715 \$

PROJET SOUTENU :

- Café communautaire



Siège social :
1013, rue du Centre-Sportif
Normandin (Qc) G8M 4L7

Tél. : 581 719-1212
Fax : 581 719-1217
Courriel : mbouchard@groupeagir.com

